

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1041 20/08/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 août 1953

Numéro JO
n° 11 du 01/09/1953

Date du numéro
1 septembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois (6), pour en jouir à Laghoiat (Algérie), est accordé à M. Benammar Madani, inspecteur adjoint de 2e classe qui a accompli le 3 juin dernier, un séjour effectif ininterrompu de deux ans dans le Territoire. M. Benammar Madani, qui appartient au groupe III, voyagera par voie maritime de Djibouti à Alger et par voie de terre d'Alger à Laghoiat (Sud algérien), aux frais du budget local.